PAYS DE L'AIGLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	49
VOTANTS	52

CONVOCATION

Datée	du 18/09/2026
Affichée	le 18/09/2026

OBJET

Adhésion de la Communauté de Communes à OSE (Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat) – Approbation de la cotisation annuelle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le dix-huit septembre 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Vincent GUERARD, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Jean-Luc BEAUFILS, Marc GÉGU, Olivier CERESER, Nicolas MASSE, Hélène JÉANNE, Romain DEULEY, Brigitte SALVINI, Geoffrey LE DÉAN, François BRIZARD, Serge LEBRETON, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Emilie TISON, Sébastien CHEVALIER, Mehdi AFIF, Marie-Laure LERAISNIER, Jean-Marie GOUSSIN, Fabien REGNIER, Serge DELAVALLÉE, Corine LE BLÉVEC, Vincent COLLO, Frédéric BITTARD, Gilbert MATELOT, François HUREL, Jérôme BIGNON, Fabien FAUQUET, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Wiener FLEURIMOND, Mickaël HERAULT, Xavier GUYET, Jacky DE TAERVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Vincent GUYET, Christine LOUATRON, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL.

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean-Luc NOUAIL
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Fabien REGNIER
Patricia ERNOUX a donné pouvoir à Sébastien CHEVALIER

Représentés : Daniel MARIE représenté par Vincent GUERARD
Delphine PRIEUR représentée par Frédéric BITTARD
Christophe POTTIER représenté par Xavier GUYET

Absents excusés : Pierre DUFAY, Sylvie FARAULT

Absent : Hubert GORET

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-201-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Monsieur BEAUFILS, Vice-Président délégué à l'économie, informe les membres du Conseil avoir reçu une proposition d'adhésion à Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat (OSE) et un appel à cotisation de 2 478,20 € au titre de l'année 2026.

OSE (ex Initiative Orne) est une association de soutien à la création et à la reprise d'entreprise dans l'Orne. A ce titre, elle propose des prêts d'honneur (prêts gratuits à titre personnel sans intérêt ni garantie) dédiés aux porteurs de projets de création/reprise d'entreprise.
Les porteurs de projets doivent être demandeurs d'emploi depuis plus de trois mois ou être bénéficiaires du RSA.

Les prêts sont d'un montant maximum de 10 000 €, ont une durée de remboursement de 5 ans maximum, avec un différé possible de 6 mois maximum.
Les prêts doivent être adossés à un autre financement (bancaire ou équivalent solidaire) d'un montant égal ou supérieur.
Depuis sa création en 2001, ce sont 2 091 prêts qui ont été accordés pour un montant total de 14 867 051,31€.

Concernant le territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, en 2022, il n'y a eu aucune sollicitation et pas de prêt versé sur le territoire ; en 2023, 2 sollicitations, 2 prêts attribués (pour 11.000 € au total), mais 1 seul prêt versé (pour 5.000 €) ; en 2024, 3 sollicitations, 3 prêts attribués et versés (pour 30.000 € au total) : en 2025 5 prêts accordés (pour 40 000 € au total). En juillet 2026, 4 prêts sont accordés (pour 40 000 € au total) dont 3 prêts déjà versés.

Le comité territorial d'engagement (CTE) et l'instruction des dossiers sont animés par le PETR Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget primitif 2026

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **ADHERE** à Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat pour l'année 2026 ;
- **ACQUITTE** la cotisation annuelle d'un montant de 2 478,20 €.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 02 OCT. 2026
Publié en ligne le 02 OCT. 2026
Certifié exécutoire

La Présidente,
Véronique LOUWAGIE

CDC des Pays de L'Aigle
61300
L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-201-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026